

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 69

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

Evelyne Sullerot

Une femme avec les femmes

Au mois de septembre Evelyne Sullerot passa en Suisse. A Genève elle fit une conférence à la Salle Pitoëff de la Maison communale de Plainpalais, réunion organisée par les femmes socialistes et présidée par Jacqueline Wævre; le lendemain elle alla à Vaumarcus, invitée par les femmes protestantes. En octobre, à Rome, elle fut une des invitées de marque au séminaire international sur la participation de la femme à la vie publique, dont nos lecteurs trouveront un compte rendu dans ce journal.

Ayant eu le plaisir de la rencontrer à Genève et à Rome, j'accepte volontiers l'invitation de « Femmes Suisses » de brosser un portrait de cette femme remarquable.

D'apparence frêle, coiffée à la mode 1900, Evelyne Sullerot attire par sa féminité, sa simplicité et surtout par ses qualités de cœur. On l'écoute attentivement, car sa voix est douce; jamais elle ne se montre agressive envers ses adversaires. Et pourtant elle a des adversaires: non seulement M. Louis Guisan qui s'en est pris à elle avec une telle véhémence d'autant plus incompréhensible qu'on a l'impression, à le lire, qu'il ne connaît ni Evelyne Sullerot ni son œuvre; mais encore, trois fois hélas, la rédactrice de « Femmes Suisses », qui n'a pas résisté, dit-elle, « au plaisir » de reproduire, jusqu'au titre — combien injuste — de l'article de la « Gazette de Lausanne ».

L'auteur de « La presse féminine », « La vie des femmes » et de « Demain les femmes », est docteur en sociologie, professeur à l'Université de Paris, conférencière recherchée. C'est une femme lucide, remarquablement informée sur l'histoire de la femme à travers les âges et dans les différentes sociétés. Dans un domaine où il existe encore peu d'études sérieuses, elle voudrait que ses conclusions sur le rôle de l'homme et de la femme soient basées sur des données scientifiques, pour arriver à une vérité dépouillée de préjugés, de clichés et de conceptions folkloriques. Mais elle n'a rien de la femme savante! Epouse d'un « mari adorable » (Evelyne dixit), elle parle volontiers de son foyer, de la joie des responsabilités et affections familiales. Mariée très jeune à un veuf, elle débuta dans la vie conjugale avec trois enfants à élever, celui de son mari et ses propres frères et sœur cadets. Sa mère, active dans la Résistance, est morte pendant la guerre, d'épuisement et d'angoisse, car ses deux aînées, encore écolières, furent emprisonnées par la Gestapo. Evelyne, relâchée, dut renoncer à l'école pour remplacer la mère de famille. C'est après son mariage, grâce à la compréhension de son mari, de qui elle a eu quatre enfants, qu'elle a pu reprendre et parfaire les études interrompues.

Evelyne Sullerot est une femme de courage: ses expériences lui ont apporté une sympathie particulière pour ceux qui souffrent et qui luttent.

Comment peut-on l'appeler « Une femme entre les femmes »? Sans doute par incompréhension de son message. Ne serait-ce pas aussi parce que sa pensée lucide bat en brèche les idées préconçues qui tiennent la femme « à sa place » et retardent sa promotion inévitable?

Que veut Evelyne Sullerot? Que la femme apprenne à se connaître, qu'elle se reconnaisse le droit à une personnalité propre, non pas

uniquement pour son propre épanouissement, mais pour mettre ses dons au service de la société, Notre monde de guerres, de conflits, d'inégalités et d'injustices, de milliards dépensés pour les armements, de peuples affamés à côté de peuples repus, est-il celui que créeraient les femmes si elles avaient droit de parole dans les conciles où se prennent les décisions régissant notre vie?

Et les familles désunies, les enfants délinquants, faut-il encore blâmer la femme et seulement la femme, de ces fléaux? Pour son développement harmonieux, l'enfant a besoin de ses deux parents; or nos horaires actuels de travail, les pressions commerciales, les tabous et les préjugés retirent de plus en plus le père hors du foyer, partageant notre société entre producteurs-hommes et consommatrices-femmes. La femme qui recherche un travail ou un épanouissement en dehors du foyer est culpabilisée; tandis que l'on accepte de plus en plus la carence paternelle dans l'éducation des enfants. Une nouvelle conception de la société, des horaires révisés, la création d'institutions sociales pour venir en aide à la mère travailleuse, permettrait une nouvelle organisation familiale, avec partage des responsabilités entre les parents, ce qui serait un bonheur pour les enfants et un enrichissement pour les pères, actuellement trop absorbés par leur travail professionnel.

Bien entendu, il restera toujours des femmes qui trouveront leur bonheur tout entier à l'intérieur du foyer, comme il y aura toujours des hommes réfractaires aux joies de la responsabilité familiale. Mais nous sommes en démocratie! Que ceux-ci se trouvent le conjoint dont les vœux rejoignent les siennes!

Ce n'est pas en un article que l'on peut cerner une philosophie aussi riche et aussi nuancée que celle d'Evelyne Sullerot. C'est même lui faire une injustice que de vouloir condenser des conclusions basées sur de longues études sociologiques. Ce que l'on retire de ses livres et de ses conférences c'est surtout une manière de penser, une honnêteté de chercheur qui refuse d'être la dupe de préjugés conventionnels et de propagande commerciale. Divers journaux ont publié ses articles sur les Etats-Unis. Sait-on qu'elle y a été invitée par le Département d'Etat, qui a organisé son voyage à travers le continent pour que les universitaires américains puissent prendre contact avec une des plus éminentes sociologues du Vieux Monde?

Pearl Grobet-Secrétain.

Réd. — Il est tout de même piquant d'accuser la rédactrice de ce journal d'être l'adversaire d'une femme dont elle connaît — et admire — depuis longtemps l'activité et l'œuvre. Mais l'admiration n'exclut pas le droit de critique que nous avons exercé, le mois passé, sur un point précis. L'auteur de l'article ci-dessus pense que nous avons mal interprété l'affirmation dans laquelle « vis-à-vis de la société, c'est une véritable gaspillage que le 50% seulement des femmes universitaires travaillent ». Il aurait été intéressant d'apprendre quel sens nous aurions dû donner à cette parole. Hélas, trois fois hélas, on ne nous le dit pas. Mais nous reviendrons sur ce problème des femmes universitaires au foyer (qui ne travaillent pas!). La question est d'importance.

GENÈVE

Le problème des inadaptés à l'Ecole d'études sociales

Mercredi 12 octobre a eu lieu la séance d'ouverture du semestre d'hiver de l'Ecole d'études sociales à Genève. M. Uldry, président du comité de direction, ouvre la séance par un bref rapport, mentionnant entre autres que l'école compte 250 élèves, cette année, la 45^{me} de son existence. M. Jottrand, représentant M. le conseiller d'Etat Chavannes empêché, prononce une allocution aussi spirituelle qu'élevée.

Après un court message de Mlle M.-L. Cornaz qui présente les nouveaux professeurs et annonce que M. Yves de Saussure lui succédera à la direction de l'Ecole à la prochaine rentrée, M. Schlemmer donne la parole à M. Henri Jourbel, venu tout exprès de France pour apporter un message extrêmement riche de documentation et de réalisations que le manque de place nous oblige malheureusement à beaucoup résumer.

Pourquoi tant d'inadaptés

Le nombre croissant d'inadaptés est dû, d'une part, à la proportion toujours plus grande de jeunes dans la population humaine et, d'autre part, à leur concentration dans les villes, deux phénomènes qui s'observent dans tous les pays, quel que soit leur développement. Avec un certain pessimisme peut-être, M. Jourbel décrit la jeunesse d'aujourd'hui et attribue son esprit de révolte au spectacle décourageant que le monde semble offrir, spectacle noirci par une presse avidée de sensation. Les jeunes se trouveraient devant une société dure, fermée, matérialiste, menacée par la guerre, la destruction et il en résulterait un état d'angoisse qui expliquerait leur mentalité actuelle.

Quoique le tableau brossé par le conférencier nous paraît exagérément noirci, le problème de l'adaptation des jeunes à la société n'en existe pas moins, et il est de l'intérêt évident de cette

société, elle-même en pleine évolution, d'en trouver la solution.

M. Jourbel est un pragmatiste: méfiant des principes, des lois que prétend donner une science abstraite et fragile, il propose des moyens pratiques de résoudre l'inadaptation ou plutôt d'aider la jeunesse à réaliser son adaptation par l'exercice d'un métier, la collaboration à la vie nationale et la fondation d'une famille, car ce sont les termes auxquels on doit tendre. Il n'existe pas de panacée, il y aura toujours des inadaptés, malfaiteurs ou prophètes, mais certains remèdes doivent être appliqués sans retard et avec autant de dévouement que d'énergie.

Il faut distinguer ici l'action visant à une meilleure adaptation de la jeunesse en général, de celle qui s'occupe des cas pathologiques. La première consiste dans la restauration du principe d'autorité et des responsabilités des parents, dans une réforme scolaire suscitant davantage l'intérêt et l'initiative et dans l'organisation des loisirs, champ de travail immense pour lequel l'Ecole sociale prépare justement des animateurs compétents.

Pour les cas pathologiques, le conférencier fait ressortir l'importance des consultations pour parents, de la prise en charge par l'Etat d'enfants qui se trouvent dans des milieux sociaux dangereux, de la quête des durs, des bandes organisées et fait état des résultats positifs obtenus dans les grandes villes.

Pour conclure, M. Jourbel, vivement applaudi après ce riche et brillant exposé, adresse un chaleureux appel aux jeunes étudiants de l'Ecole en leur montrant que, si la tâche de résoudre l'inadaptation est immense, elle a aussi sa beauté et souvent sa récompense.

R. W.

Assemblée des femmes diplômées des universités

Le 18 octobre, l'Association genevoise des femmes diplômées des universités, a tenu son assemblée générale à la Maison internationale des Etudiants, sous la présidence de Mlle Lenoir.

La présidente donna lecture du rapport annuel qui fut accepté (l'effectif des membres se monte à 153), puis vit le rapport financier présenté par Mlle la trésorière et qui est moins réjouissant, non pas qu'on se livre à des dépenses extravagantes, mais tout augmente; la cotisation à l'association suisse pèse lourd et se fait sentir à l'écran de résoudre, après discussion, à voter l'augmentation de la cotisation annuelle qui passe de 15 à 20 fr.

Après la partie administrative, Mlle Valentine Weibel fit un bref exposé sur le Congrès triennal de Téhéran où elle était déléguée de l'Alliance de sociétés féminines suisses au Conseil international des femmes, puis elle fit réfléchir sur l'écran de superbes diapositifs en couleurs sur son voyage autour du monde et notamment sur son séjour de deux mois en Nouvelle Zélande, aux antipodes. Lors des étapes de son voyage de retour, elle a pris contact avec des membres de la Fédération universitaire ou des Conseils de femmes nationaux. Un voyage fort enrichissant, non seulement pour elle mais pour celles qui ont eu le privilège de l'entendre.

* * *

Belle réalisation à l'actif des groupes de mères

La Fédération protestante genevoise des groupes de mères a tenu son assemblée annuelle le 12 octobre à la salle de paroisse de Plainpalais, sous la présidence de Mme Jacques Motu.

Un effort financier remarquable a été accompli, le dernier, a permis de créer, au pénitencier pour femmes de Rolle, un atelier de loisirs qui remporte un grand succès. Il fallait noter cette réussite au milieu de l'activité traditionnelle des groupes. Après le repas en commun, deux conférenciers ont été écoutés avec le plus vif intérêt: M. le conseiller national Olivier Rivaz, représentant de notre pays au sein d'une des commissions européennes, qui a relaté les efforts faits depuis vingt ans pour parvenir à l'union entre nations de l'Europe occidentale et M. Pierre Bungener, directeur de l'Institut africain de Drize, qui a évoqué la situation des pays moins favorisés et les moyens que nous avons de leur venir en aide.

* * *

Les 70 ans des «Entretiens sur l'éducation»

Un petit journal féminin vient de fêter ses soixante-dix ans d'existence. Le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être relevé. En 1896, un groupe de mères genevoises se réunirent pour composer et publier une modeste feuille adressée « Aux Mères », feuille qui ne garda plus tard que son second titre « Entretiens sur l'éducation », mais qui resta toujours une feuille brève, parfaitement adaptée aux mères pressées par le temps.

Pour fêter cet anniversaire, un numéro spécial, sur papier vert, a été publié, qui conte les origines de cette publication et une série d'extraits, de 1896 à nos jours, ceux-ci illustrent avec une avouante clarté l'évolution qui s'est opérée dans nos idées sur la manière d'élever les enfants.

Cette simple gerbe de citations est une véritable leçon sur le temps qui passe et les idées qui changent et elle s'est envolée auprès de toutes les mères abonnées, non seulement en Suisse, en France ou en Belgique, mais dans le monde entier, apportant son message instructif et bienfaisant.

Avec les conseillers municipaux libéraux

Dans un but d'information et de contact, la Commission féminine et le Cercle libéral ont invité leurs membres à rencontrer les conseillers municipaux libéraux de la Ville de Genève.

Les trois conseillers municipaux, orateurs de cette soirée, ainsi que leurs collègues qui sont intervenus au cours de la discussion qui suivit, ont fait impression par leur compétence, leur précision et le sérieux avec lequel ils s'acquittent de charges absorbantes.

Trois intéressants exposés

M. Rasin a rappelé l'organisation du Conseil municipal, les droits et devoirs des conseillers. Il a insisté sur le fait que en dehors des séances plénières du Conseil, le gros travail se fait dans les commissions chargées d'étudier une quantité de problèmes.

Dans le domaine des sports — dont il s'occupe — ont été ou vont être mis à disposition du public: la patinoire, la piscine, des bassins de quartiers et divers compléments d'installations au complexe sportif du «Bout du Monde» (tennis, athlétisme).

M. Monney, qui fait partie de la commission de l'enfance, démontre — chiffres en main — l'effort considérable fait par la Ville pour la construction et l'entretien des écoles et pour l'aide aux œuvres en faveur de la jeunesse. Pour les travaux une meilleure rationalisation pourrait intervenir entre la Ville, qui paie et l'Etat qui commande! Le projet de reconstruction du pont « Sous Terre » a été étudié et accepté par la commission et sera soumis au vote du Conseil municipal. Pour remettre en état les rues de la Ville, pas moins de 2 millions par an seront nécessaires pendant environ 8 ans.

M. Segond, président du groupe municipal libéral, se réjouit de l'esprit de franche camaraderie qui règne dans ce groupe. Au Conseil d'administration des Services Industriels, où il est délégué, deux problèmes sont à l'ordre du jour:

Le renouvellement des concessions, en 1970 et l'énergie électrique; journée, dans une proportion importante par l'importation des produits pétroliers elle est soumise aux risques que comporte l'équilibre politique instable du monde. Une usine nucléaire — prévue à Verbois — permettrait de satisfaire à l'augmentation continue des besoins et d'assurer une beaucoup plus grande autonomie. Mais Genève, seule, ne pourra en assumer le financement, il lui faut trouver des partenaires.

* * *

Manifestations diverses

Dimanche 20 novembre
Lyceum - 1, Prom, du Pin, 16 h. 45 - Récital chant et piano par Suzanne Du Pasquier et Pierre Bouleznaz.

Jeudi 24 novembre
Services Industriels - Pont de la Machine - 1er étage à 14 h. 30 et à 20 h. 30 (2 séances) - Achats d'appareils ménagers. (Fédération romande des consommatrices).

Vendredi 24 novembre
Union des femmes - 22 r. Et-Dumont à 17 h. - Voyage en Nouvelle Zélande et Japon (projections en couleurs).

Dimanche 27 novembre
Lyceum - 1, Prom, du Pin, 16 h. 45 - La notion du temps dans l'opéra par Maroussia, Le Marc Ladour.

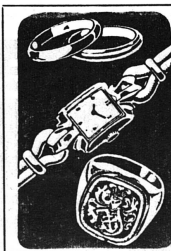
FRAISSE & C^e

TEINTURERIE
GENÈVE

Magasins :
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE



Léon Smulovic

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Bourse de l'ASFU pour une Suisse de l'étranger

L'Assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires (ASFU), réunie à Neuchâtel le samedi 29 et le dimanche 30 octobre, désirant s'associer à la célébration de l'Année de la Cinquième Suisse, a décidé d'octroyer une bourse de perfectionnement d'étude à une jeune Suisse de l'étranger.

Elle a proposé à ses membres comme sujets d'activité: l'examen du projet de révision du droit de famille dans le CCS et, à la demande de la Fédération internationale (FIFDU), l'incidence des mouvements démographiques sur les phénomènes sociaux et éducatifs ainsi que les problèmes des Droits de l'Homme, thème du Congrès international de 1968.

A l'issue de l'Assemblée générale, Mme H. Guinand-Cartier, lic, en droit, Genève, membre de la Commission suisse pour l'Unesco, a brossé, à l'occasion du XX^e anniversaire de cette Institution, un vaste tableau de ses buts et réalisations.

NEUCHÂTEL